

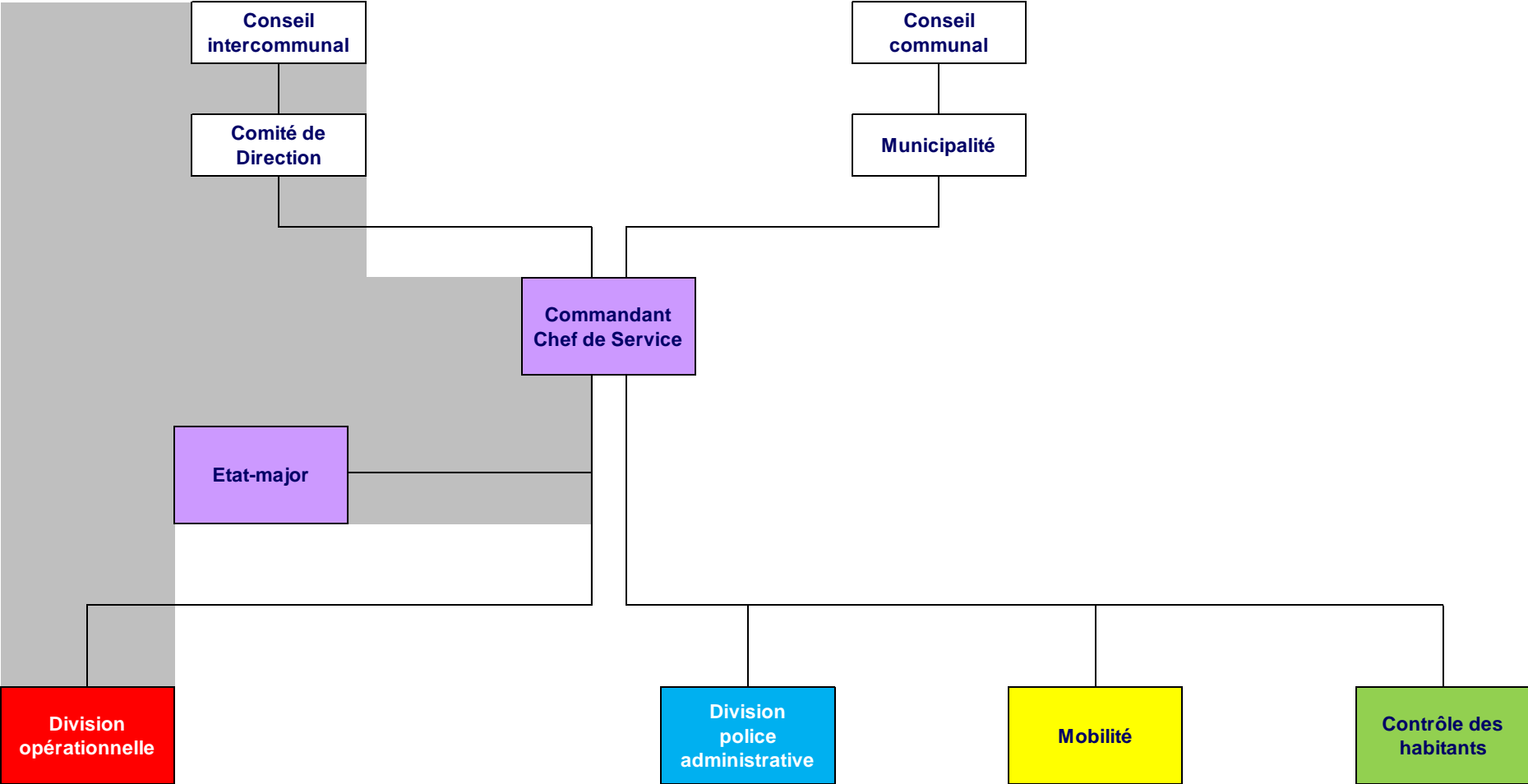
Police Nord Vaudois

Rapport de gestion

2016

Organigramme structurel du Service de la Sécurité publique

En grisé : effectif Police Nord Vaudois



Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

L'année 2016 a vu l'arrivée de 5 nouveaux partenaires avec l'adhésion des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz et Treycovagnes.

Ci-dessous la composition de nos organes politiques pour l'exercice 2016 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Blanc	Chamblon	Max Holzer Blaise Nicole
Denis Schneider	Cheseaux-Noréaz	Olivier Bloch Jean-Marc Tâche
Christian Bavaud	Ependes	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand
Pierre-Alain Matile	Essert-Pittet	Dominique Vidmer, Président Etienne Miéville
Philippe Goldenschue	Corcelles-Chavornay	Laurence Marchand Corinne Verly
<i>Amadio Santacroce</i> Pascal Marendaz (nouv législature)	Method	Eliane Piguet Janique Tissot
Nicolas Biselx	Montcherand	<i>Marianne Gaillard</i> Michel Greppin (nouv législature) Jean-François Tosetti
<i>Pierre Mercier</i> Mary-Claude Chevalier (nouv législature)	Orbe	Serge Berthoud Didier Zumbach
Patrick Grin	Pomy	Bernard Annen Denis Roulier
Oxana Cholly	Suchy	Eric Girardet Thierry Herman
Pierre-André Tharin	Suscévaz	Christophe Décoppet Lorna Harvey
José Souto	Treycovagnes	Stéphane Baudat Alain Bonnevaux
Valérie Jaggi Wepf	Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Jean-Claude Ruchet

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2016, le Comité de Direction s'est réuni à 9 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 26 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 22 juin à Pomy et 29 novembre à Treycovagnes. Lors de ces séances, 4 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les comptes 2015 et une demande de crédit complémentaire lié à notre participation au Comptoir du Nord vaudois (22 juin), le budget 2017 et la constitution d'une commission sécuritaire pour la commune d'Yverdon-les-Bains (29 novembre).

Missions du Service de la Sécurité publique

Le Service de la Sécurité publique a pour mission de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois, de protéger les personnes et les biens et de procéder aux arrestations dans les cas prévus par la loi.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Police du commerce (établissements publics – lotos – patentes – appareils automatiques, etc.)
- Exécution des notifications
- Enquêtes administratives (Juges – Service de la population – rapport de naturalisation, etc.)
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites
- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.)
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Commission de police
- Contrôle des habitants
- Analyse, conception et modélisation de la politique de mobilité
- Gestion du Centre funéraire
- Gestion du stand de tir
- Gestion des ports et amarrages

Objectifs généraux du service

Les objectifs du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois ont été déclinés comme suit :

- Poursuivre et renforcer l'implantation de la culture d'entreprise
- Assurer un fonctionnement tenant compte des processus connus
- Favoriser l'entretien des partenariats
- Mettre en œuvre les principes d'un suivi qualité des prestations fournies et mesures prises
- Veiller à l'adéquation des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales
- Maintenir une haute présence policière en rue

Ces objectifs servent de base aux Chefs de division afin de fixer les leurs en tenant compte de trois axes. A savoir : Fonctionnement – Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des collaborateurs de chaque entité.

Point fort 2016

Le point fort de l'année 2016 constitue à l'évidence l'intégration des Communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz et Treycovagnes.

Par ailleurs, la filière Mobilité, appuyée par la police administrative, a déployé les 1^{ères} mesures du plan directeur du stationnement par la mise en conformité de zones à macarons. Ce projet se poursuivra sur 2017 et 2018.

Détail des activités

Division Opérationnelle - Activité policière régionale

Au-delà des événements factuels traités par la Division Opérationnelle et à l'instar des années précédentes, nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité représentant en moyenne près de 9 % des interventions et près de 5 % pour les autres communes partenaires. Le total des interventions policières sur le secteur PNV est significativement identique à l'année 2015 (2015 : 9'281 interventions, 2016 : 9'311 interventions).

S'agissant des plus petites communes, la présence policière a été consolidée et remarquée par la population. Nous constatons à ce jour, avec prudence gardée, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. La tendance globale de la criminalité sur le secteur de la Police Nord Vaudois reste relativement stable. Toutefois, la vigilance doit être maintenue, respectivement renforcée, dans la lutte contre les cambriolages et autres incivilités.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a conduit de nombreuses actions, seule ou d'une manière coordonnée, avec la Police cantonale vaudoise dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants. Il n'en demeure pas moins que la situation actuelle ne peut toujours pas être considérée comme satisfaisante. L'effort considérable et permanent de toutes les forces engagées, notamment des spécialistes de l'Unité Sécurité Publique et de la Section Police-Secours, doit être maintenu dans la durée sur l'ensemble du centre-ville d'Yverdon-les-Bains dans la mesure des moyens disponibles. Précisons que les flux migratoires sans précédent de ressortissants d'Afrique de l'Ouest, une offre et une demande pléthorique de produits stupéfiants et des compétences légales inadaptées ne contribuent pas à une amélioration sur le front de la scène de la drogue et peuvent générer ainsi un certain sentiment d'insécurité.

Durant l'année écoulée, les policiers de la PNV ont également été confrontés à une recrudescence des actes d'incivilités et de violences, graves pour certaines, perpétrés par de jeunes délinquants locaux. Dans plusieurs situations, ces derniers se sont montrés fortement oppositionnels à l'action de la police.

Afin d'optimiser ses ressources, l'année 2016 a également vu la Division Opérationnelle adapter son organigramme dans le but de mieux répondre aux attentes de la population et lutter plus efficacement contre les phénomènes criminels. Il s'agit notamment de la création de deux entités distinctes, soit la Section Police-Secours garantissant la sécurité des biens et des personnes 24H/24 et la Section Police Territoriale composée de policiers spécialisés, que cela soit dans la lutte contre le flagrant délit, en matière de police de proximité ou d'accueil du public dans les locaux PNV.

Section Police Territoriale - Proximité & Prévention

L'Unité de Proximité & Prévention a pu s'appuyer sur son bus pour renforcer sa visibilité et sa présence sur l'ensemble du territoire dans une volonté permanente d'être au plus proche de la population. La Section Police Territoriale a également pris possession de nouveaux locaux à la Gare d'Yverdon-les-Bains permettant ainsi d'augmenter la présence policière dans ce secteur et d'offrir un service supplémentaire à la population de pendulaires transitant à la gare. La prévention scolaire étant une des nombreuses missions de cette section, les spécialistes de ce domaine sont intervenus auprès du 100 % des enfants scolarisés sur le territoire de la Police Nord Vaudois, de la 1^{ère} à la 11^{ème} année Harmos.

Une vingtaine de campagnes de prévention ont été conduites sur l'ensemble du secteur. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires ;
- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;
- Les vols à la tire ;
- Le contrôle des cycles ;
- Plan d'eau (prévention au bord du lac et piscine) ;
- Vols terrasses ;
- Prévention cambriolages ;
- Plan Canicule ;
- Vols au préjudice des aînés ;
- Dégagez – démarrez.

Des présences préventives ont été particulièrement marquées dans les endroits clés. Par exemple :

- Pl. de la Gare ;
- Numerik Games ;
- Brocantes ;
- Fête-Eau-Lac ;
- 1^{er} août
- Abbaye d'Orbe ;
- Fête des Saveurs Orbe ;
- Fête de la saucisse aux choux Orbe ;
- Promotions scolaires Orbe ;
- Brocantes et vide grenier Orbe ;
- Marché de Noël Orbe ;
- Communes partenaires ;
- Rues commerçantes, y compris Orbe.

En outre, des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants :

- Comptoir du Nord Vaudois ;
- Manifestation « Rue pour tous » ;
- Le Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) ;
- Période des fêtes de fin d'année à Orbe et Yverdon-les-Bains ;
- SEMONORD
- CPNV
- Vente de vélos ATE
- Canicule
- Centres commerciaux Bel-Air et Métropole
- CRPS Orbe « Ze mots du net »

Par ailleurs, les contacts avec les différents partenaires ont permis de renforcer les synergies afin de résoudre des problématiques particulières.

L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les commerçants, les tenanciers d'établissements publics et les parents d'élèves ont été organisées.

Plus d'une centaine d'enquêtes en tout genre ont été ouvertes par les agents de l'Unité de Proximité & Prévention. Celles-ci ont souvent nécessité une analyse approfondie de la situation et un échelonnage dans le temps, soit par le biais de contrôles récurrents, mais également par des informations spécifiques.

L'Observatoire de la sécurité

En 2016, l'Observatoire de la Sécurité a travaillé sur plusieurs concepts afin de déterminer les inquiétudes sécuritaires et de trouver des réponses communes avec différents partenaires. Les schémas traités et en cours sont notamment :

- La médiation nocturne en partenariat avec JECOS
- Avec les bijoutiers, joailliers, horlogers et la PNV, la mise sur pied d'une circulation d'information en cas d'événements particuliers
- D'entente avec les partenaires bancaires, l'étude d'un concept d'intervention en cas d'attaque des bancomats
- Conjointement avec les partenaires multiculturels (pasteurs, curés, imans, évangélistes, diacres), le développement du renseignement en cas de découverte de personnes se radicalisant
- Les interactions avec l'OBS de Lausanne
- L'alarme sur les portables des commerçants sous l'égide de la SIC

Des analyses ont également été réalisées par l'OBS auprès des commerçants dans trois secteurs distincts qui sont :

- La gare et ses environs
- Le centre-ville
- Les extérieurs

Ces analyses ont pour but de déterminer le ressenti sécuritaire des gérants et propriétaires de négoce en tout genre. Ce sondage permettra d'ajuster si nécessaire notamment les patrouilles du groupe proximité ou des unités de Police-secours.

D'autres projets sont en phase d'approbation comme :

- Les modérateurs d'espace publics dans les préaux et aux abords de ceux-ci en partenariat avec JECOS.
- Le concept « au plus proche de la population »

Les modérateurs d'espaces publics répondent à la demande du projet « sécurisation des bâtiments scolaires » et permettront à des personnes qui recevront une formation spécialisée, d'aller à la rencontre des groupes à problèmes. L'objectif est de cadrer, éduquer, tout en gagnant la confiance des jeunes commettant des nuisances conjointement parfois avec des incivilités (littering, nuisances sonores, etc.).

Le concept « au plus proche de la population » se veut un outil interactif avec des citoyens d'un certain âge (jeunes retraités) qui vont à la rencontre des citoyens du 4^{ème} âge afin de leur porter les informations sécuritaires (que faire en cas de démarchage, comment laisser l'impression que l'appartement est habité quand il n'y a personne, etc.).

Dans ce projet, seront mêlés à des niveaux divers, les partenaires de la santé comme le CMS, Alzami, le groupe proximité et les Autorités des villages concernés.

Les autres mandats et travaux de l'OBS

Pour obtenir les résultats sur l'efficacité de la médiation nocturne, celle-ci sera analysée par des criminologues mandatés par la PNV. Leurs travaux débuteront au mois d'avril 2017, soit après une année de fonction au centre-ville d'Yverdon-les-Bains. Conjointement avec ces spécialistes, l'OBS fournira un relevé sur les événements effectifs depuis l'introduction de la médiation. Comme points de comparaison, des statistiques seront établies sur les années précédentes.

En aparté, de nouveaux médiateurs et médiatrices seront formés en 2017, puisque les médiations nocturnes s'étendront également aux samedis soirs.

L'OBS a pris contact avec tous les pharmaciens et pharmaciennes de la place, afin de déterminer leurs besoins sécuritaires et de pouvoir ainsi concevoir avec ces partenaires une synergie entre eux et la PNV.

En ce qui concerne les analyses de l'OBS auprès des commerçants, une nouvelle étude sera faite dans le secteur Gare et environs, afin d'obtenir le ressenti des principaux intéressés, une année après l'ouverture du bureau de police sur le secteur précité.

Unité technique

L'unité technique assure le bon fonctionnement quotidien de nos véhicules qui ont parcouru 275'399 kilomètres en 2016, mais limiter l'activité de cette unité au seul entretien des véhicules serait par trop réducteur. Ses collaborateurs gèrent notamment l'ensemble de la signalisation routière verticale et/ou horizontale. La mise en conformité aux nouvelles normes a induit le changement de près de 800 panneaux en 2016. L'unité technique valide également la pose de panneaux signalant un chantier par exemple.

La gestion du trafic, par la mise sur pied de contrôles de vitesse (voir statistiques ci-après) est également une mission confiée à l'unité technique.

De plus, leur expertise est largement appréciée des Autorités de nos communes partenaires.

Police administrative

L'activité de la division administrative est considérable et sur plusieurs fronts.

- Police du commerce
- Enquêtes administratives
- Contraventions et Commission de police
- Contrôle du stationnement
- Centre funéraire
- Stand de tir
- Affaires portuaires

La police administrative est une composante importante de l'activité économique et associative d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la Police Nord Vaudois. Apportant de régulières et pertinentes analyses, cette division assure les respects des directives communales et cantonales en matière de police administrative.

Ressources humaines (en grisé personnel Service de la Sécurité publique Yverdon-les-Bains)

Effectif au 31.12.2016

114.7 ETP

Division Etat-major (Commandement – Observatoire - Chancellerie & Intendance – Unité technique – Projets & Partenariat - Formation) :

- Commandant – Chef de Service
- 2 officiers
- 4 sous-officiers supérieurs
- 2 sous-officiers
- 1 assistante de direction
- 5 collaborateurs civils

Division Opérationnelle (Section Police-secours – Section Police territoriale) :

- 2 officiers
- 10 sous-officiers supérieurs
- 24 sous-officiers
- 26 policiers
- 3 collaboratrices civiles

Division Police administrative (Enquêtes administratives – Unités spécialisées (Centre funéraire, stand de tir) – Bureau des contraventions – Assistants de sécurité publique – Police du commerce – Finances) :

- 1 chef de la police administrative
- 1 remplaçante du Chef de la police administrative / Juriste
- 8 assistants de sécurité publique
- 14 collaborateurs

Mobilité

- 1 cheffe
- 1 ingénieur en mobilité
- 1 collaborateur administratif

Contrôle des habitants

- 1 Préposée
- 6 collaboratrices

Personnel en formation

- 3 aspirants de police
- 2 apprenties employées de commerce
- 1 maturant

Personnel détaché à l'Académie de police

- 1 instructeur spécialisé
- 1 assistant de sécurité publique
- 1 collaboratrice administrative

Nouveaux collaborateurs

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1^{er} mars 2016

Aspirante Cindy Bula	Académie de police
Aspirante Caroline Carron	Académie de police
Aspirant Valentin David	Académie de police
Aspirant Alexis Quiblier	Académie de police

Au 1^{er} mars 2016

Mme Ana Isabel Petrovic	Remplaçante chef de la Police administrative
-------------------------	--

Au 1^{er} avril 2016

Cap Raphaël Cavin	Chef de la Division opérationnelle
-------------------	------------------------------------

Au 1^{er} juillet 2016

ASP Jérôme Charlton	Police administrative
---------------------	-----------------------

Au 1^{er} août 2016

M. Damien Conod	MPC
Mme Camille Horisberger	Apprentie 1 ^{ère} année
M. Marc Zimmermann	Police administrative, Centre funéraire

Au 15 août 2016

M. Nicolas Christen	Mobilité
M. Quentin Pellaux	Mobilité

Durant l'année 2016, 4 collaborateurs-trices nous ont quittés.

Promotions – nouvelles fonctions

Plusieurs collaborateurs ont obtenu une promotion statutaire au cours de l'année 2016 à savoir :

Premier-lieutenant	Cédric Perrin	Adjoint au chef de la DivOp, Chef de la Sct Police-secours
Adjudant	Michael Groux	Chef de la Sct Police Territoriale
Sergent-major	Fabrice Fornerod	Chef de l'Unité Sécurité publique
Sergent-major	Michaël Schmitt	Chef d'Unité Police-secours
Sergente	Natacha Knabenhans	Remplaçante chef de l'Unité Sécurité publique
Sergent	Félix Taboada	Remplaçant chef d'Unité Police-secours
Appointé	Joël Buchwalder	Division opérationnelle
Appointé	Thierry Jayet	Division opérationnelle
Appointé	Grégory Marchand	Division opérationnelle
Appointé	Julien Paillard	Division opérationnelle

De nouvelles fonctions ont été confiées aux personnels suivants

Sergent-major	Tibor Bacso	Chef de projets informatiques système police
Sergent	Steve Gremaud	Remplaçant chef d'unité Police-secours

Accident et maladie

Quelques 952 jours maladie et 556 jours accident sont comptabilisés dont 147 le sont s'agissant d'accidents professionnels. D'une manière globale, nous pouvons dire que ces absences représentent 6.3 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

Evaluations des collaborateurs

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas atteints, des mesures correctrices ont été imposées. Une analyse démontre que plus de **90%** des collaborateurs sont satisfaits ou très satisfaits.

Académie de police

Trois aspirants ont suivi avec succès la formation initiale à Savatan obtenant brillamment leur Brevet fédéral de policier. Un collaborateur de la Division opérationnelle est toujours détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de chef de classe (mentor). Le brigadier Steve Knabenhans, doté d'une solide expérience dans l'utilisation des moyens de contrainte, contribue à la visibilité de notre Corps au sein de l'école de police. En parallèle à sa fonction d'instructeur spécialisé, notre collaborateur a réintégré nos rangs durant la pause estivale. L'engagement de ce policier formateur fait l'objet d'un retour financier. Notre appui à l'organisation formatrice est renforcé par la présence à 80 % de Mme Magali Pittet en qualité de secrétaire de direction et de l'assistant de sécurité publique Christophe Jacot.

Chiffres clés - Statistiques

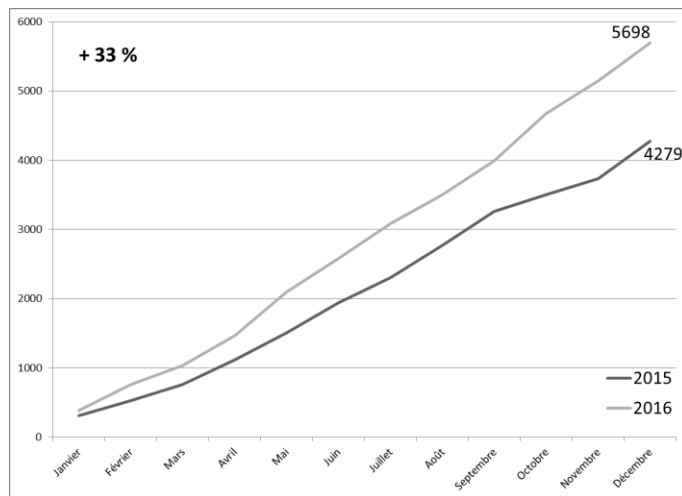
Données opérationnelles

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions prises en charge par la PNV et démontrent la tendance des années 2015 et 2016. Dès lors il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, et encore une fois nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

Présence policière en rue – 01.01.2015-31.12.2016

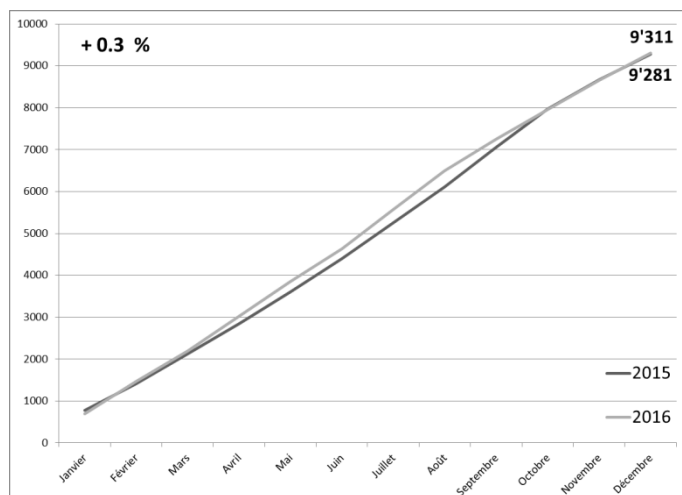
(total mensuel cumulé en heures)



Nous pouvons légitimement penser que la priorité accordée au maintien d'une forte présence policière en rue, qu'elle soit pédestre et/ou à vélo, contribue fortement à la diminution de certains phénomènes criminels présentés ci-avant.

Interventions – 01.01.2015-31.12.2016

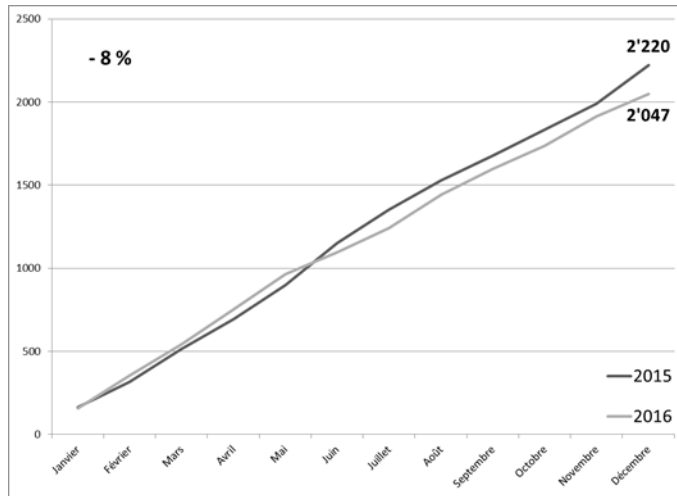
(total mensuel cumulé)



En synthèse, nous constatons une très légère hausse générale des sollicitations. Toutefois, celles-ci restent majoritairement localisées à Yverdon-les-Bains.

Plaintes pénales – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)



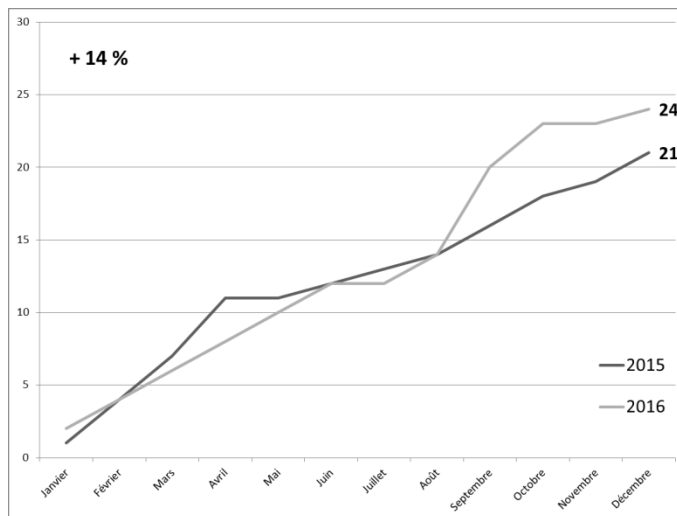
Il faut relever que la totalité des plaintes pénales ne représente pas la provenance des victimes. A cet égard, il est utile de dire qu'un certain nombre de plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour nos concitoyens.

Si ce constat est favorable pour les plaignants, à contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence terrain.

VOLS AVEC VIOLENCES

Brigandages et vols à l'arraché – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

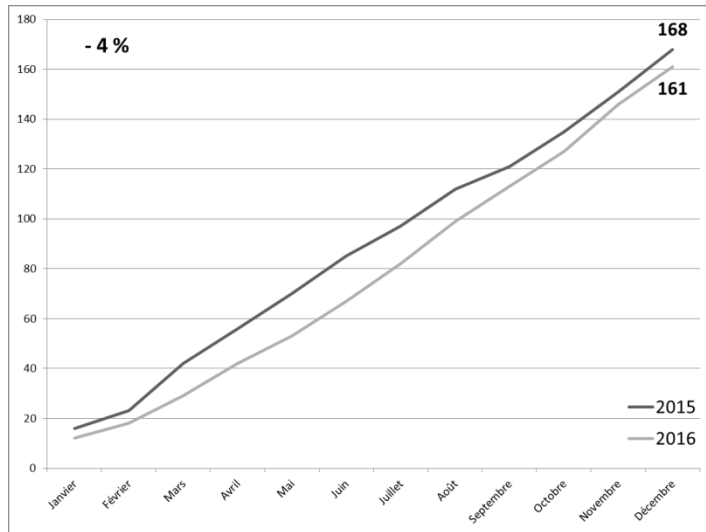


Nous dénotons une légère hausse de ce phénomène malgré la forte présence policière dans le terrain. Cette augmentation est essentiellement due à l'action de délinquants locaux et multirécidivistes. Les actions judiciaires de la Police cantonale ont également permis de réduire cette problématique pour le dernier trimestre 2016. Toutefois, ces chiffres relativement bas en regard de certaines années précédentes pourraient découler du renforcement des mesures de contrôles aux frontières, à la suite des attentats sur sol européen, s'agissant des auteurs provenant de l'étranger.

VIOLENCES DE MOINDRE GRAVITÉ

Voies de fait & lésions corporelles simples – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

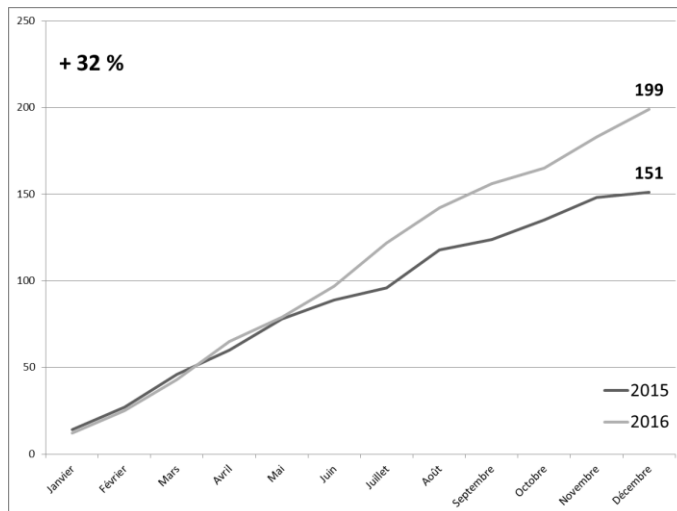


Les voies de faits sont généralement consécutives d'une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de boissons alcoolisées. Il s'en suit une bagarre durant laquelle des coups sont donnés sans entraîner de blessures graves.

La poursuite systématique et les dénonciations des incivilités constatées par les policiers peuvent avoir un effet dissuasif. Nous allons dès lors maintenir la politique de tolérance zéro.

Menaces et injures – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

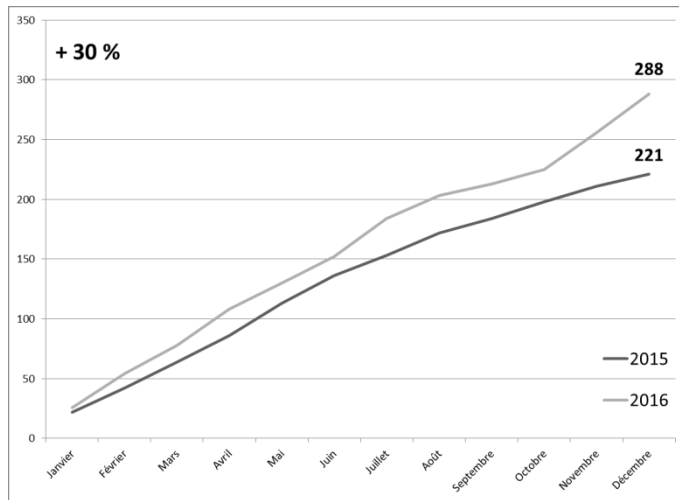


La hausse de ce type d'infractions est due à la poursuite quasi systématique de celles-ci lorsqu'elles sont proférées à l'encontre de policiers. A terme, la présence policière et la tolérance zéro des agents face à ce manque d'éducation ne pourront qu'influencer de manière positive le nombre de dénonciations et donc lutter contre ces incivilités.

CAMBRIOLAGES

Vols par effraction – 01.01.2015-31.12.2015

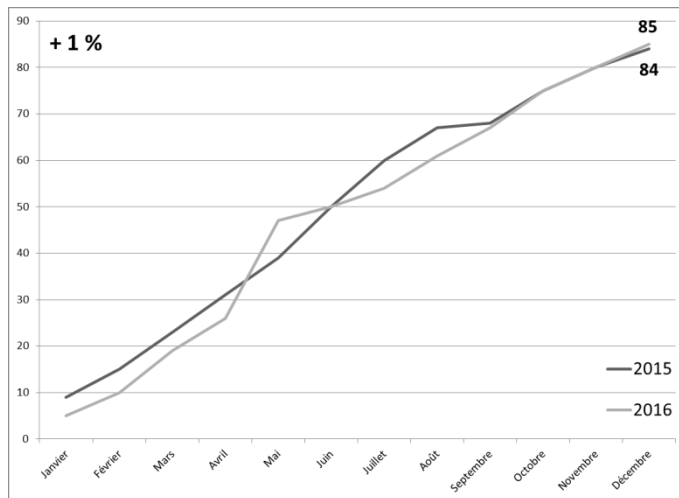
(total mensuel cumulé)



La hausse du nombre de vols par effraction dans le secteur Nord vaudois est aussi constatée, dans une certaine mesure, dans le canton. Là aussi, l'optimisation des forces policières, dans la réaction et la proactivité ainsi que les nombreuses arrestations, soit en flagrant délit ou par l'exploitation moderne des traces, dont l'ADN, ont probablement permis de contenir cette problématique. Comme à l'accoutumée, ce phénomène a connu une augmentation significative en fin d'année. Grâce à l'action policière, divers auteurs ont été interpellés et de nombreux cas ont ainsi été résolus.

Vols par introduction clandestine – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

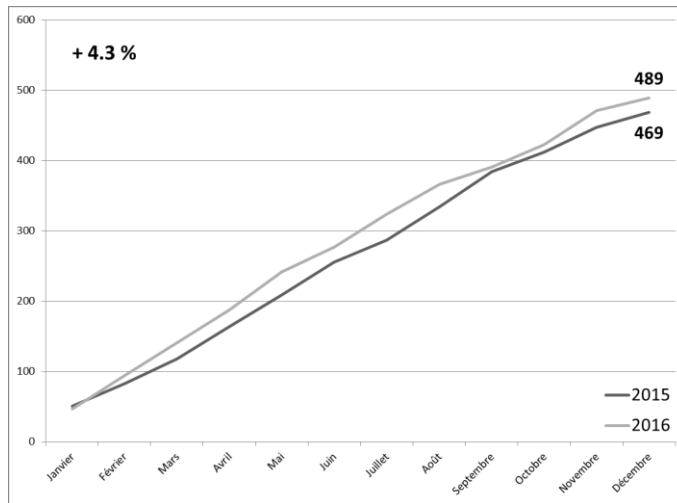


Ce genre de vol est souvent commis par opportunité. Il y a lieu de poursuivre, voire de renforcer la prévention et d'inciter les citoyens à fermer leurs portes et fenêtres à clé.

AUTRES ATTEINTES AU PATRIMOINES

Dommmages à la propriété – 01.01.2015-31.12.2016

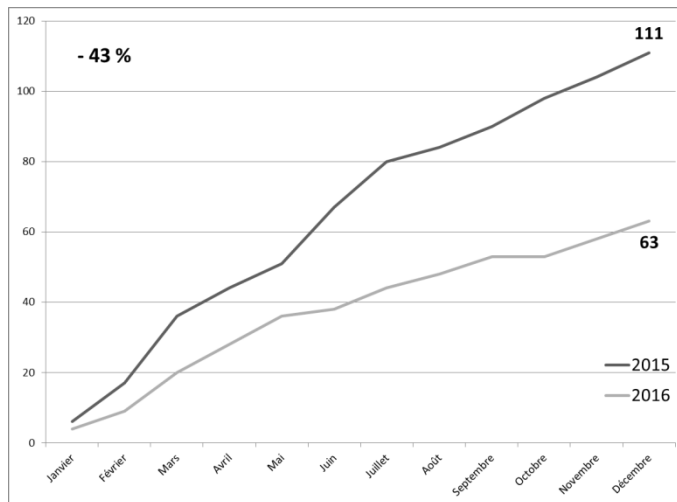
(total mensuel cumulé)



Le nombre de dommages à la propriété demeure relativement stable. Nous notons toutefois que les véhicules en stationnement sont trop souvent ciblés par de jeunes noctambules qui commettent ces actes gratuitement. Plusieurs identifications d'auteurs ont eu lieu durant l'année 2016. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités, en déployant nos forces selon l'analyse des phénomènes.

Vols à la tire / à l'astuce – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

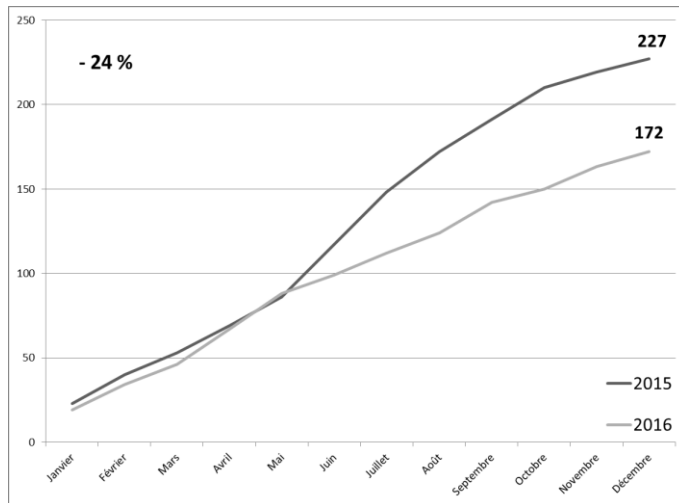


Nous constatons une diminution significative de ce phénomène. Le renforcement de la présence policière en rue et les campagnes de prévention contribuent à faire baisser ces actes délictueux.

De manière générale, le renforcement des contrôles aux frontières dans toute l'Europe a certainement contribué à limiter les effets de la criminalité itinérante en matière de vols et autres délits.

Vols simples – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

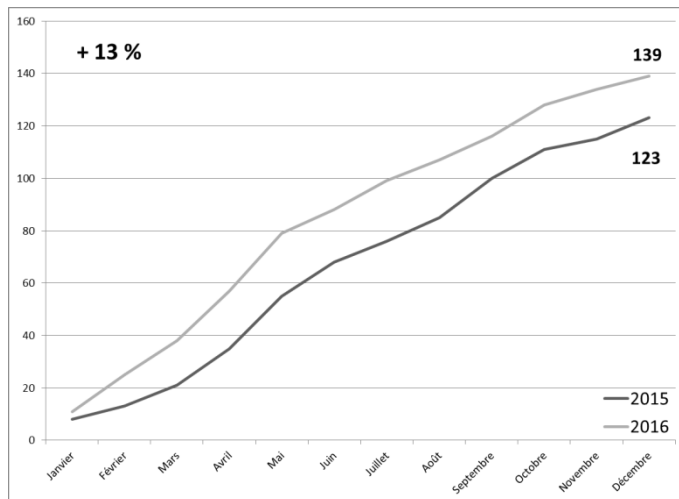


Recul significatif de ce type de délit. Nous précisons que ces cas concernent essentiellement des vols d'objets personnels laissés sans surveillance et sont rendus possible par une certaine forme de négligence des victimes.

Suite à diverses actions de prévention et une présence policière accrue, nous constatons tout de même une sensible diminution de ce phénomène.

Vols par effraction dans et sur les véhicules – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

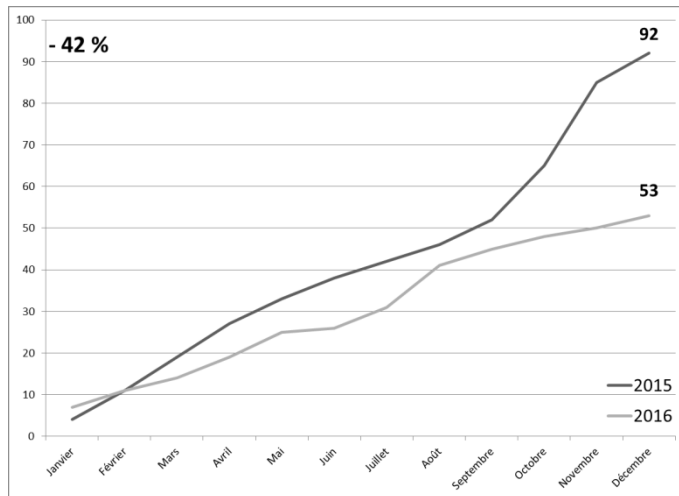


Nous constatons une légère augmentation du nombre de vols dans les véhicules. Ce phénomène reste lié à la présence de valeurs laissées visibles à l'intérieur de l'habitacle. Là aussi, la présence policière en rue et des campagnes de prévention peuvent influencer positivement cette statistique.

Des investigations liées à ce phénomène ont démontré qu'un seul duo d'auteurs avait commis un nombre très important de cas sur notre secteur.

Incendies – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

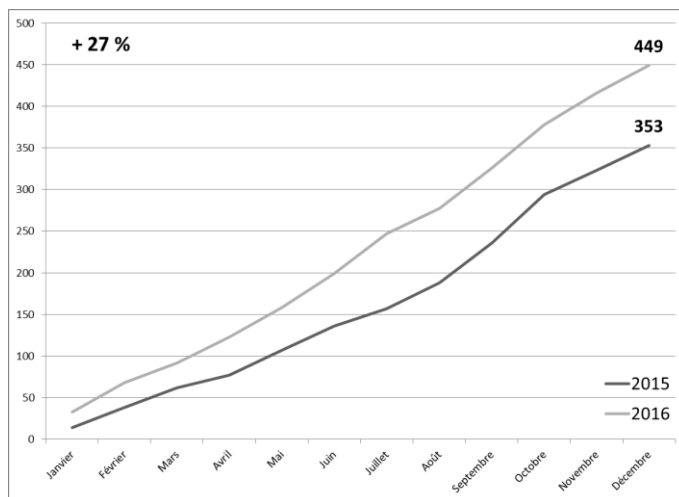


De manière générale, nous constatons une baisse significative des incendies. Si le nombre des cas accidentels n'est pas influençable, nous constatons un net recul des incendies criminels, lesquels étaient principalement le fait de jeunes délinquants locaux.

Précisons que ces mêmes jeunes ont tout de même été impliqués dans certains de ces incendies, notamment durant Halloween et qu'ils sont également impliqués dans divers autres types de délits.

Infractions à la LFStups – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)



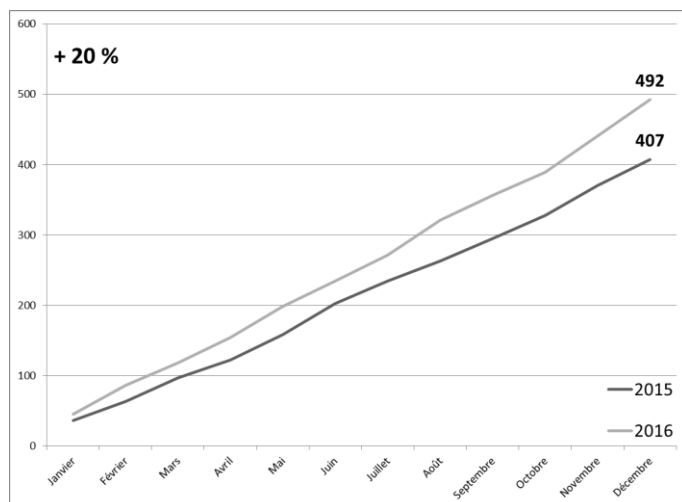
L'augmentation significative du nombre d'infractions à la LFStup (consommation) démontre la très forte implication de la PNV pour lutter inlassablement contre ce phénomène ainsi que contre l'insécurité y relative.

La PNV a mené de très nombreuses actions policières, seule ou avec la Police cantonale sans pouvoir toutefois contenir cette problématique extrêmement complexe. Près de 4'200 heures ont été investies par la PNV à l'encontre de ce phénomène, essentiellement dans le centre-ville d'Yverdon-les-Bains.

Dans cette lutte incessante à l'encontre de la scène de la drogue, la PNV a identifié près de 300 ressortissants d'Afrique de l'Ouest et collabore étroitement avec les brigades spécialisées de la Police cantonale. Un Etat-major de conduite impliquant la PNV et la Police cantonale a été mis sur pied afin de mieux coordonner nos actions et lutter plus efficacement.

Accidents de la circulation – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

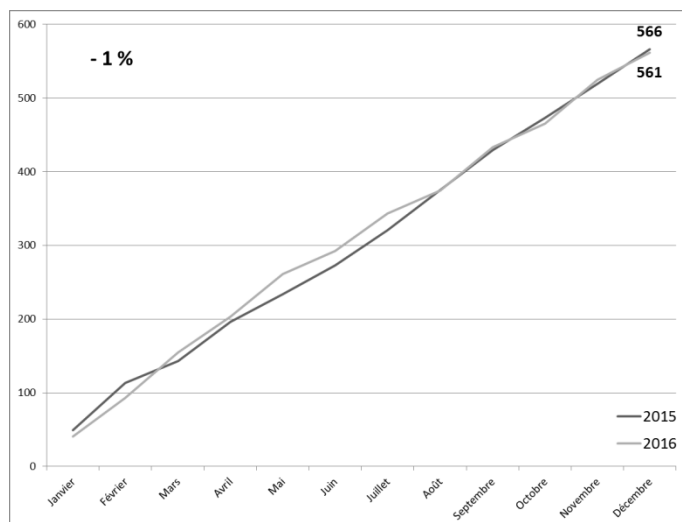


Les types d'accidents comptabilisés regroupent les accidents avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

GESTION DU TRAFIC

Contrôles radar – 01.01.2015-31.12.2016

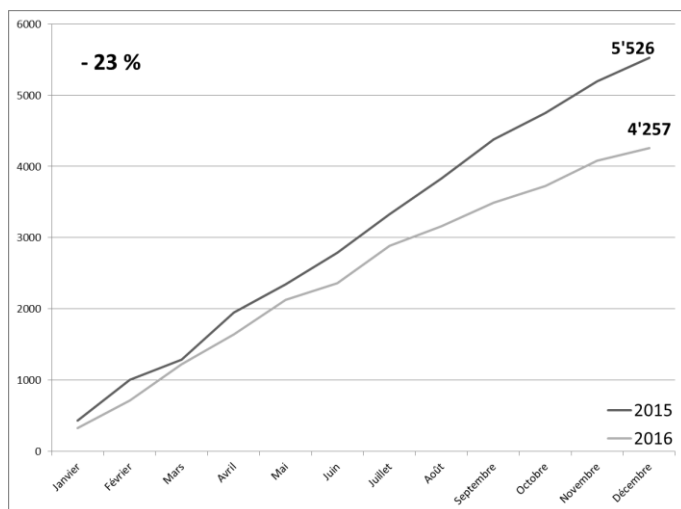
(total mensuel cumulé)



Durant l'année 2016, 561 contrôles de vitesse ont été effectués sur le territoire de la PNV, dont 307 au moyen de notre appareil « Multaradar » et 254 avec le pistolet laser « TruCam » ce qui est stable par rapport à l'année précédente (- 5 contrôles).

En résumé, nous avons réalisé 99 contrôles de vitesse nocturnes entre 19h00 et 07h00, 46 contrôles durant les week-ends, 79 contrôles sur routes cantonales hors des localités et 61 contrôles en zone 30 km/h.

Nombre d'infractions – 01.01.2015-31.12.2016 (total mensuel cumulé)

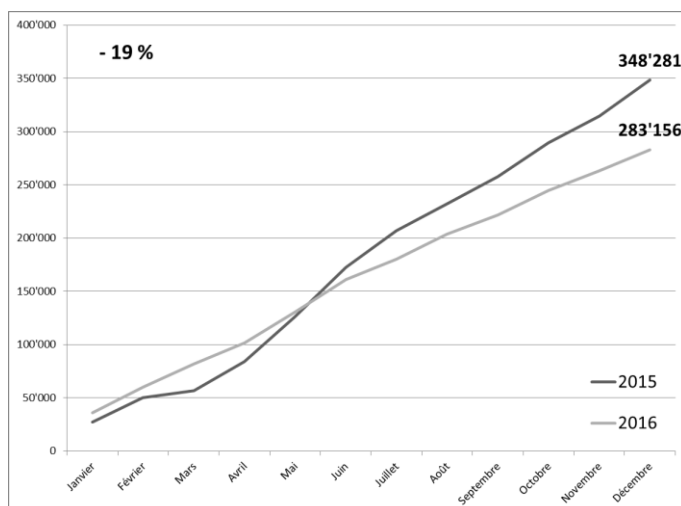


Au total, 4'257 infractions ont été dénombrées en 2016. Soit une diminution de 23 %.

4'180 amendes d'ordre ont été délivrées. 77 rapports de dénonciation ont été établis, dont 64 en Préfecture et 13 au Ministère public. Toutefois, nous pouvons déterminer que 97,5% des usagers contrôlés ont respecté les limitations de vitesse.

Relevons que durant cette année, aucun site de contrôle n'a présenté une moyenne d'infraction supérieure à 10%, taux déterminant la pertinence d'entreprendre des mesures supplémentaires.

Financement radar – 01.01.2015-31.12.2016 (total mensuel cumulé en francs)



Une relative baisse est constatée dans le montant découlant des amendes d'ordre infligées pour des dépassements de vitesse.

Toutefois, nous pouvons penser que les habitants de la région ont pris l'habitude de voir nos opérateurs et qu'ils adoptent un comportement plus respectueux.